

Membres du CHSCT, entreprises de - de 300 salariés

-Référence: **SP-29**

-Durée: **3 Jours (21 Heures)**

Les objectifs de la formation

- Connaître le rôle et fonctionnement d'un CHSCT
- Appliquer les méthodes d'analyse des risques
- Construire des actions de prévention
- Intervenir en tenant compte des droits et limites du CHSCT

A qui s'adresse cette formation ?

POUR QUI :

- Tout membre des CHSCT ou CHS d'entreprise de moins de 300 salariés.

Programme

- **L'organisation du CHSCT**
 - Rôle et attributions.
 - Les membres, leur désignation.
 - Les missions des membres du CHSCT.
 - Le fonctionnement : réunions, moyens financiers, Les réunions : rôles et objectifs.
 - Les moyens financiers.
 - La protection.
 - La communication.
 - Travaux pratiques Quiz, rédaction d'une clause du règlement intérieur du CHSCT sur le rôle du secrétaire.
- **Les enjeux de la sécurité**
 - Les maladies professionnelles : définition, obligation de l'employeur, procédure de reconnaissance, recours.
 - Les accidents du travail : définition.
 - Les accidents du travail : facteurs et mécanismes.

Programme

- Les accidents du travail : conséquences et responsabilités.
 - Identification et évaluation des risques au poste de travail.
 - Le document unique.
 - Les catégories de risques.
 - Améliorer les conditions de travail par la prévention.
 - Travaux pratiques Identifier dans différentes situations, une faute inexcusable reconnue ou non reconnue.
- **Les actions du CHSCT sur le terrain**
 - Les inspections pour identifier et évaluer.
 - Les enquêtes après un accident : objectifs, déroulement, rapport.
 - La procédure d'alerte en cas de danger.
 - Le droit de retrait.
 - Le CHSCT et les entreprises extérieures.



(+212) 5 22 27 99 01



(+212) 6 60 10 42 56



Contact@skills-group.com

Nous sommes à votre disposition :
De Lun - Ven 09h00-18h00 et Sam 09H00 – 13H00

Angle bd Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 7ème étage N° 30
Casablanca 20340, Maroc